

11 septembre 2018

Proposition du Conseil administratif du 11 septembre 2018 en vue d'annuler et remplacer les délibérations I et II prises par votre Conseil le 10 avril 2018 (PR-1222), portant sur:

- **la réalisation de la mutation parcellaire selon le tableau de mutation 67/2016 établi par M. Christian Haller, ingénieur géomètre officiel en date du 30 novembre 2016, modifié le 29 septembre 2017, par lequel la Ville de Genève devient propriétaire des futures parcelles 5695, 5691, 5740 et 5699 de la commune de Genève section Petit-Saconnex, sises en bordure de l'avenue de la Forêt;**
- **la constitution de servitudes de passage à pied et pour tous véhicules, d'usage et d'empiètement grevant en charge les futures parcelles 5695 et 5691 de Genève, section Petit-Saconnex, propriétés privées de la Ville de Genève, en faveur des parcelles 5692, 5693, 5694 selon les plans de servitudes annexés au TM 67/2016.**

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

Introduction

Contexte et historique de l'opération

Le 10 avril 2018, votre Conseil a accepté la proposition PR-1222 portant sur la réalisation du plan localisé de quartier (PLQ) Forêt, soit sur l'ensemble des parcelles situées entre la route de Meyrin et l'avenue de la Forêt.

Le vote a permis l'établissement des actes notariés en vue de finaliser les mutations parcellaires et la constitution de servitudes. Or, il est apparu au notaire en charge du dossier qu'il existe un défaut de cohérence entre les plans et les délibérations votées. Il manque en effet dans les délibérations quelques numéros de parcelles, ce qui empêche de finaliser l'acte et de l'inscrire au Registre foncier. Le but de cette nouvelle proposition est de rectifier les délibérations I et II de la proposition PR-1222 et de corriger cette erreur de plume.

Les modifications objet de la présente proposition avaient déjà été présentées dans un amendement qui avait été déposé en commission lors de l'examen de la proposition PR-1222. Or, cet amendement n'a pas été pris en compte lors du vote, raison pour laquelle nous nous permettons de vous solliciter à nouveau et vous prions de vous prononcer sur le siège, afin de pallier tout retard de réalisation des constructions.

Hormis ces points de détail, les actes notariés sont prêts à être signés.

Montage et coût de l'opération (pour rappel)

Plans localisés de quartier

En 1994, le PLQ 28 405 a été adopté par le Conseil d'Etat. Il concernait les parcelles situées sur le front de la route de Meyrin et a permis la réalisation des immeubles sis 24A à 24D, route de Meyrin, et 14 à 16, route de Meyrin.

Le PLQ 29 832, d'initiative communale, a été adopté par votre Conseil en date du 28 octobre 2015. Il englobe l'ancien PLQ ainsi que les parcelles situées avant l'avenue de la Forêt. Il abroge et remplace l'ancien PLQ.

Remaniement parcellaire – situation foncière future – servitudes à constituer (délibérations I et II)

En vue de la mise en œuvre de ce plan localisé de quartier, un remaniement parcellaire cohérent a été mis en place.

Le dossier de mutation N° 67/2016, établi par M. Christian Haller, ingénieur géomètre officiel en date du 30 novembre 2016, modifié le 29 septembre 2017 prévoit la création des parcelles suivantes:

- parcelles 5695, 5691 et 5740: elles sont dédiées à la réalisation d'un parc public entourant les villas patrimoniales, et auront une superficie d'environ 14 450 m². Elles seront cédées gratuitement à la Ville de Genève par l'Etat de Genève et ses fondations ainsi que par MM. Degaudenzi et divers propriétaires privés,
- parcelle 5699 d'une surface d'environ 1182 m² sur laquelle reposera le bâtiment B2, propriété Ville de Genève objet du DDP octroyé à la FVGLS,
- parcelle 5700 sur laquelle sera construit le bâtiment B1, propriété de l'Etat de Genève remis en DDP à la Société coopérative d'habitation Genève,
- parcelles 5701 et 5702 sur lesquelles sera réalisé le bâtiment C, propriété de l'Etat de Genève remis en DDP à la Fondation René et Kate Block,
- parcelles 5697 et 5698 sur lesquelles sera érigé le bâtiment A, propriétés de MM. Degaudenzi,
- les parcelles 5692, 5693 et 5694, comprenant les villas patrimoniales, resteront en mains privées pour les deux premières parcelles et propriété de l'Etat de Genève pour ce qui concerne la troisième.

Différents plans de servitudes sont annexés au dossier de mutation, en réalisation des servitudes prévues dans le PLQ, soit:

- une servitude de passage pour les véhicules d'urgence (SIS notamment), grevant en charge la future parcelle 5699, propriété privée de la Ville de Genève (plan N° 9d),

- une servitude croisée d’usage d’espaces collectifs concernant le square situé entre les futurs immeubles (plan N° 9e),
- une servitude d’usage de parkings visiteurs et de passage grevant les futures parcelles 5700 à 5702 en faveur des futures parcelles 5697 à 5702 (plan N° 9e),
- deux servitudes de passage à pied et pour tous véhicules permettant l’accès aux bâtiments patrimoniaux, qui grèveront les futures parcelles 5695, 5691 et 5740, propriétés privées de la Ville de Genève, en faveur des futures parcelles 5692, 5693 depuis l’avenue de la Forêt et depuis la route de Meyrin (plan N° 3),
- diverses servitudes d’usage et d’empiètement grevant les parcelles 5695 et 5691 en faveur des parcelles 5692, 5693, 5694, permettant l’entretien des bâtiments patrimoniaux (plans N°s 1, 2 et 4),
- une servitude d’empiètement du futur bâtiment souterrain (parking).

Service gestionnaire et bénéficiaire

Les projets de délibérations I et II sont gérés par l’Unité opérations foncières de la Direction du département des constructions et de l’aménagement (DCA).

Au bénéfice de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, à approuver les projets de délibérations ci-après.

PROJET DE DÉLIBÉRATION I

(annule et remplace la délibération I de la proposition PR-1222)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l’article 30, alinéa 1, lettres k) et m), de la loi sur l’administration des communes du 13 avril 1984;

vu l’accord de principe du Conseil administratif en vue de la réalisation de la mutation parcellaire selon le tableau de mutation provisoire N° 67/2016 établi par M. Christian Haller, ingénieur géomètre officiel, en date du 30 novembre 2016, modifié le 29 septembre 2017 par lequel la Ville de Genève devient propriétaire des futures parcelles 5695, 5691, 5740 et 5699 de la commune de Genève section Petit-Saconnex, sises en bordure de l’avenue de la Forêt;

vu le dossier de mutation N° 67/2016 provisoire établi par M. Christian Haller, ingénieur géomètre officiel, en date du 30 novembre 2016, modifié le 29 septembre 2017;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Le Conseil municipal autorise le Conseil administratif à réaliser la mutation parcellaire selon le tableau de mutation 67/2016 établi par M. Christian Haller, ingénieur géomètre officiel, en date du 30 novembre 2016, modifié le 29 septembre 2017, et par lequel la Ville de Genève devient propriétaire des futures parcelles 5695, 5691, 5740 et 5699 de la commune de Genève section Petit-Saconnex, sises en bordure de l’avenue de la Forêt.

Art. 2. – Le Conseil administratif est chargé de signer tous les actes authentiques relatifs à cette opération.

Art. 3. – Le Conseil municipal autorise le Conseil administratif à constituer, modifier, radier, épurer toutes servitudes à charge et au profit des parcelles susmentionnées en vue de la réalisation du projet de construction.

PROJET DE DÉLIBÉRATION II

(annule et remplace la délibération II de la proposition PR-1222)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l’article 30, alinéa 1, lettres k) et m), de la loi sur l’administration des communes du 13 avril 1984;

vu l’accord de principe du Conseil administratif en vue de la constitution des servitudes grevant en charge les futures parcelles 5695 et 5691 de Genève, section Petit-Saconnex, propriétés privées de la Ville de Genève, en faveur des parcelles 5692, 5693 depuis l’avenue de la Forêt et 5694 depuis la route de Meyrin;

vu les plans de servitudes N^{os} 1 à 4 et 9a, 9d, 9e annexés au TM 67/2016 établi par M. Haller, ingénieur géomètre officiel, le 30 novembre 2016, modifié le 29 septembre 2017;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Le Conseil municipal autorise le Conseil administratif à constituer des servitudes de passage, grevant en charge les futures parcelles 5695 et 5691 de la commune de Genève, section Petit-Saconnex, propriétés privées de la Ville de Genève, en faveur des parcelles 5692, 5693 depuis l’avenue de la

Forêt et 5694 depuis la route de Meyrin, en réalisation des plans de servitudes établis par M. Haller, ingénieur géomètre officiel, annexés au TM 67/2016.

Art. 2. – Le Conseil municipal autorise le Conseil administratif à constituer des servitudes d’usage et d’empiètement grevant les parcelles 5695 et 5691 en faveur des parcelles 5692, 5693, 5694, en réalisation des plans de servitudes établis par M. Haller, ingénieur géomètre officiel, annexés au TM 67/2016.

Art. 3. – Le Conseil administratif est chargé de signer tous les actes authentiques relatifs à cette opération.

Art. 4. – Le Conseil municipal autorise le Conseil administratif à constituer, modifier, radier, épurer toutes servitudes à charge et au profit des parcelles susmentionnées en vue de la réalisation du projet de construction.

Annexes:

- plans du TM 67/2016 du 30 novembre 2016 modifié le 29 septembre 2017, établi par M. Christian Haller, ingénieur géomètre officiel
- plans de servitudes N^{os} 1 à 4 et 9a, 9d, 9e annexés au dossier de mutation, établi par M. Christian Haller, ingénieur géomètre officiel

DOSSIER DE MUTATION No : 67/2016

Commune : GENEVE
Section : Petit-Saconnex
Plan(s) : 29 - 54
Immeuble(s) : 1590-1591-2217-2527-2533-3453-3624-3713-3931-5503-5504-5515

MUTATION PARCELLAIRE

Mutation de projet

Pièces du dossier :

- | | |
|--|-----|
| 1. Titre | (1) |
| 2. Anciens immeubles | (2) |
| 3. Formation et état descriptif des nouveaux immeubles | (4) |
| 4. Plan | (1) |
| 5. Coupes | (0) |
| Dossier technique : | |
| Esquisse | (1) |

ATTENTION:

Mutation conforme au projet. Limites et surfaces susceptibles de modifications par un nouveau tableau de mutation.
(Art. 175 et 176 LaCC et 126 DRF)

Acte dressé par :

Maître : Costin Van Berchem

Réf.

Acte accepté le :

Direction de l'aménagement

Emoluments 70 -

Préavis favorable sous condition.

Voir rapport annexé N° 23.984 + S.I.A.S. 19/10/23.

Autorisations de construire réservées.

Genève, le 29.06.2017

Direction générale de l'agriculture et de la nature

Décision de la compétence de la commission foncière agricole

Décision du annexée

Emoluments

Genève, le

L'auteur du dossier :



Christian HALLER SA
INGENIEUR EPFL-SIA GEOMETRE OFFICIEL
4, rue du Lièvre 1227 ACACIAS, GENEVE
Tél. 41 22 827 16 40 Fax 41 22 827 6 49
e-mail : bureau@haller.ch membre bureau **sia**

Dossier n° 3801.4 / CR

Etabli le : 30.11.2016 / CR

Modifié le : 21.02.2017 / CR

Vérifié le :

Modifié le : 18.09.2017 / CR

Modifié le : 29.09.2017 / CR

DMO

Direction de la Mensuration Officielle

Déposé le

N°

Introduction en base de données effectuée le

ANCIENS IMMEUBLES

Mutation : 67/2016

Page 2

Commune : GENEVE

Section : Petit-Saconnex

Numéros	Observations	Surfaces R.F.	Diff.	Surfaces corrigées	Parcelles divisées	
		m ²		m ²	m ²	en
1590		8469	0	8469	A B C D E	291 6724 320 227 907
1591		3244	1	3245	A B C D E	997 127 192 1157 772
2217		2542	0	2542	A B C D E	1992 4 52 379 115
2527		903	0	903	A B C	99 198 606
2533		812	0	812	A B C D	299 114 22 377
3453		4572	1	4573	A B C	4119 438 16



Christian HALLER SA

INGENIEUR EPFL-SIA GEOMETRE OFFICIEL

4, rue du Lièvre 1227 ACACIAS - GENEVE

Tel: 41 22 827 16 40 Fax: 41 22 827 16 49

e-mail : bureau@ihaller-sa.ch membre bureau **sia**

Signature

Dossier n° 3801.4 / CR

ANCIENS IMMEUBLES

Mutation : 67/2016

Page 3

Commune : GENEVE

Section : Petit-Saconnex

Numéros	Observations	Surfaces R.F.	Diff.	Surfaces corrigées	Parcelles divisées	
		m ²	m ²	m ²	en	surface m ²
3624		2833	0	2833	A B C	882 1945 6
3713		344	0	344	A	344
3931		1348	0	1348	A B	976 372
5503		740	0	740	A B C	729 3 8
5504		1366	0	1366	A B	521 845
5515		765	0	765		765
	TOTAUX	27938	2	27940		27940



Christian HALLER SA

INGENIEUR EPFL-SIA GEOMETRE OFFICIEL

4, rue du Lièvre 1227 ACACIAS - GENEVE

Tel 41 22 827 16 40 Fax 41 22 827 16 49

e-mail : bureau@haller-sa.ch membre bureau **sia**

Signature

Dossier n° 3801.4 / CR

29.09.2017

TM 67-2016 V3 - DIVISION - PROJET.xls

FORMATION ET ETAT DESCRIPTIF DES NOUVEAUX IMMEUBLES

Mutation : 67/2016

Page 4

Commune : GENEVE

Section : Petit-Saconnex

Objets	Numéros	Formations / Désignations	Corr. math. m ²	Surfaces m ²	Observations
Plan	29-54				
Immeuble Situation	dp 5690	1590A + 1591B La Forêt		418	Nouveau: domaine public communal
Immeuble Situation	5691	1590B La Forêt		6724	Nouveau
Bâtiment	G154	Bâtiment plus grand que 20m ²		51	Modification de surface Bâtiment G153 à radier
Immeuble Situation	5692	1590C La Forêt		320	Nouveau
Bâtiment	G151	Bâtiment plus grand que 20m ²		317	Modification de surface
Immeuble Situation	5693	1590D La Forêt		227	Nouveau
Bâtiment Adresse	G152	Habitation à un seul logement Avenue de la Forêt 17		219	Modification de surface
Immeuble Situation	5694	3453B La Forêt		438	Nouveau
Bâtiment Adresse	G144	Habitation à un seul logement Route de Meyrin 28C		182	Modification de surface
Bâtiment	2481	Véranda		12	Modification de surface



Christian HALLER SA

INGENIEUR EPFL-SIA GEOMETRE OFFICIEL
4, rue du Lièvre 1227 ACACIAS - GENEVE
Tel: 41 22 827 16 40 Fax: 41 22 827 16 49
e-mail : bureau@haller-sa.ch

membre bureau **s i a**

Signature

Dossier n° 3801.4 / CR

FORMATION ET ETAT DESCRIPTIF DES NOUVEAUX IMMEUBLES

Mutation : 67/2016

Page 5

Commune : GENEVE

Section : Petit-Saconnex

Objets	Numéros	Formations / Désignations	Corr. math. m ²	Surfaces m ²	Observations
Plan	29-54				
Immeuble	5695	2527A + 3713 + 3453A + 5504A + 5515A		5848	Nouveau
Situation		La Forêt			
Bâtiment	2480	Bâtiment plus grand que 20m ²		50	Existant
Bâtiment	2482	Bâtiment plus grand que 20m ²		50	Existant
Bâtiment	2483	Bâtiment plus petit que 20m ²		11	Existant
Bâtiment	2484	Poulailler		16	Existant
Immeuble	5696	5503B		3	Nouveau
Situation		La Forêt			Patie bâtiment souterrain >20m ² (2810) de 3m ² - Surface totale 5444m ²
Immeuble	5697	2527C + 2533A + 3453C + 5503C + 5504B		1774	Nouveau
Situation		La Forêt			
Bâtiment	G882	Partie habitation à un seul logement		104	Existant - Surface totale 106m ²
Adresse		Route de Meyrin 22B			
Bâtiment	G889	Partie habitation à un seul logement		55	Existant - Surface totale 106m ²
Adresse		Route de Meyrin 20A			Patie bâtiment souterrain >20m ² (2810) de 1m ² - Surface totale 5444m ²



Christian HALLER SA

INGENIEUR EPFL-SIA GEOMETRE OFFICIEL

4, rue du Lièvre 1227 ACACIAS - GENEVE

Tel: 41 22 827 16 40 Fax: 41 22 827 16 49

e-mail : bureau@haller-sa.ch *membre bureau s i a*

Signature

Dossier n° 3801.4 / CR

FORMATION ET ETAT DESCRIPTIF DES NOUVEAUX IMMEUBLES

Mutation : 67/2016

Page 6

Commune : GENEVE

Section : Petit-Saconnex

Objets	Numéros	Formations / Désignations	Corr. math. m ²	Surfaces m ²	Observations
Plan	29-54				
Immeuble Situation	5698	1590E + 1591C + 2527B + 2533B La Forêt		1411	Nouveau
Bâtiment Adresse	G682	Partie habitation à un seul logement Route de Meyrin 22B		1	Existant - Surface totale 106m ²
Immeuble Situation	5699	1591D + 2217B + 2533C La Forêt	-1	1182	Nouveau
Bâtiment Adresse	G613	Partie habitation à un seul logement Avenue de la Forêt 11		104	Existant - Surface totale 115m ²
Immeuble Situation	5700	1591E + 2217C + 2217E + 3931A + 3624B La Forêt	-2	3858	Nouveau
Bâtiment Adresse	D820	Foyer Avenue de la Forêt 9		194	Existant
Bâtiment Adresse	D826	Partie habitation - activités Route de Meyrin 16		1	Existant - Surface totale 135m ²
Bâtiment Adresse	D827	Partie autre école Route de Meyrin 14		124	Existant - Surface totale 178m ²
Bâtiment	D1327	Partie bâtiment plus grand que 20m ²		9	Existant - Surface totale 211m ² Partie bâtiment souterrain >20m ² (2810) de 4m ² - Surface totale 5444m ²



Christian HALLER SA

INGENIEUR EPFL-SIA GEOMETRE OFFICIEL
4, rue du Lievre 1227 ACACIAS - GENEVE
Tel: 41 22 827 16 40 Fax: 41 22 827 16 49
e-mail : bureau@haller-sa.ch *membre bureau sia*

Signature

Dossier n° 3801.4 / CR

FORMATION ET ETAT DESCRIPTIF DES NOUVEAUX IMMEUBLES

Mutation : 67/2016

Page 7

Commune : GENEVE

Section : Petit-Saconnex

Objets	Numéros	Formations / Désignations	Corr. math. m ²	Surfaces m ²	Observations
Plan	29-54				
Immeuble Situation	5701	2217D + 3624C + 3931B La Forêt	1	758	Nouveau
Bâtiment Adresse	D827	Partie autre école Route de Meyrin 14		54	Existant - Surface totale 178m ² Partie bâtiment souterrain > 20m ² (2810) de 55m ² - Surface totale 5444m ²
Immeuble Situation	5702	2217A + 2533D + 5503A La Forêt	1	3099	Nouveau
Bâtiment Adresse	2864	Habitation - rez activité Route de Meyrin 18		298	Existant - Surface totale 135m ²
Bâtiment Adresse	2865	Habitation - rez activité Route de Meyrin 16		558	Existant - Surface totale 106m ² Partie bâtiment souterrain > 20m ² (2810) de 1635m ² - Surface totale 5444m ²
Immeuble Situation	5740	1591A + 3624A La Forêt		1879	Nouveau
Bâtiment Adresse	G813	Partie habitation à un seul logement Avenue de la Forêt 11		11	Existant - Surface totale 115m ²
Bâtiment	D1329	Garage privé		13	Existant
		Surface totale des nouveaux immeubles	-1	27939	ABORNEMENT ET LEVE APRES TRAVAUX CERTAINS IMMEUBLES PROJETES N'ONT PAS D'ISSUE APPARENTE SUR LE DOMAINE PUBLIC.



Christian HALLER SA

INGÉNIEUR EPFL-SIA GEOMETRE OFFICIEL
4, rue du Lièvre 1227 ACACIAS - GENEVE
Tel: 41 22 827 16 40 Fax: 41 22 827 16 49
e-mail : bureau@haller-sa.ch *membre bureau s i a*

Signature

Dossier n° 3801.4 / CR







